

SÉANCE ORDINAIRE

10 MAI 2010

Cent quarante-troisième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 10^{ème} jour de mai 2010 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Madame la commissaire Monique Brière.
Monsieur le commissaire Stéphane Surprenant.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 10.05.10
001

Il est proposé par madame Nadine Arseneault:

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Retirer les points suivants :

- 04.7 Projet de circonscriptions électorales (document SG 10.05.10-04.7).
- 04.9 Expulsion d'un élève des écoles de la Commission scolaire (document séance tenante)

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 12 avril 2010 (document SG 10.05.10-04.1).

- Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.2.1 De monsieur Cédric Beauregard, attaché politique de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la correspondance du 24 mars dernier, dans laquelle le Conseil des commissaires lui fait part de certains commentaires eu égard au projet de règlement du Régime pédagogique, de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.
- 04.2.2 De madame Gaétane Lapointe, secrétaire de madame Marie Bouillé, députée d'Iberville : accusé de réception des commentaires émis par le Conseil des commissaires, eu égard aux modifications proposées au Régime pédagogique, de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.
- 04.2.3 De monsieur Roger Pedneault, directeur régional de la Montérégie au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception du rapport annuel 2008-2009 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- 04.2.4 De madame Gaétane Lapointe, secrétaire de madame Marie Bouillé, députée d'Iberville : accusé de réception de l'extrait du procès-verbal du Conseil des commissaires concernant la révision des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibre optique.
- 04.2.5 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique – Première phase – Aucune autorisation accordée à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- 04.2.6 De monsieur Daniel de Brouwer, responsable du bureau du député de Chambly, monsieur Bertrand St-Arnaud : Accusé de réception de la résolution HR 10.03.08.10 (*Modifications apportées au Régime pédagogique de l'Éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*) et de la résolution HR 10.03.08-011 (*Régime pédagogique de l'Éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire – Périodes de spécialités au préscolaire*).
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Politique locale de gestion (document DG 10.05.10-04.4).
- 04.5 Nomination au Service des ressources éducatives aux jeunes (document séance tenante : DG 10.05.10-04.5).
- 04.6 Engagement au Service des ressources éducatives aux jeunes (document séance tenante : DG 10.05.10-04.6).
- 04.7 **Ce point a été retiré** : Projet de circonscriptions électorales (document SG 10.05.10-04.7).
- 04.8 Loisir et Sport Montérégie – renouvellement de l'affiliation et nomination d'un délégué (document SG 10.05.10-04.8)
- 04.9 **Ce point a été retiré** : Expulsion d'un élève des écoles de la Commission scolaire (document séance tenante)
- 04.10 Demande de remboursement des frais occasionnés par la gestion de la pandémie de grippe H1N1 (document SG 10.05.10-04.10).
- 06.1 Programme « Fabrication de moules » ASP 5249 - Retrait à la carte des programmes offerts par l'École professionnelle de Métiers (document SREAFP 10.05.10-06.1).
- 08.1 Démission (document RH 10.05.10-08.1).
- 08.2 Congé sans traitement (document RH 10.05.10-08.2).
- 08.3 Engagements (document RH 10.05.10-08.3 et document séance tenante).
- 08.4 Avis de non-renouvellement et de mise en disponibilité (document RH 10.05.10-08.4).
- 08.5 Plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2010-2011 (document RH 10.05.10-08.5).
- 08.6 Plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2010-2011 (document RH 10.05.10-08.6).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 7 avril 2010 pour un montant de 3 308 811,14 \$, vérifiée par madame Lynda Tessier (document RF 2010-05.10 09.1).

- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 21 avril 2010 pour un montant de 5 490 304,03 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2010-05.10 09.2).
- 10.1 Politique d'acquisition de biens et de services (document RM 10.05.10-10.1).
- 10.2 Adjudication de contrats
 - 10.2.1 Réaménagement des salles de toilettes - École Hamel (document RM 10.05.10-10.2.1)
 - 10.2.2 Réaménagement des salles de toilettes – Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 10.05.10-10.2.2).
 - 10.2.3 Réfection des appareils d'éclairage - École Saint-Gérard (document RM 10.05.10-10.2.3).
 - 10.2.4 Nettoyage des conduits de ventilation (4 écoles) (document RM 10.05.10-10.2.4).
 - 10.2.5 Ajout d'une chaudière - École de Richelieu (édifice Curé-Martel) (document RM 10.05.10-10.2.5).
 - 10.2.6 Remplacement d'une unité mécanique CVC - Centre d'éducation des adultes La Relance (document RM 10.05.10-10.2.6).
 - 10.2.7 Remplacement d'une chaudière - École Félix-Gabriel-Marchand (document RM 10.05.10-10.2.7).
 - 10.2.8 Ajout d'une chaudière d'appoint - École Pointe-Olivier (document RM 10.05.10-10.2.8).
 - 10.2.9 Réfection vestiaires/gymnase et travaux divers – Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 10.05.10-10.2.9).
 - 10.2.10 Réfection du réseau d'aqueduc en protection incendie – Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 10.05.10-10.2.10).
 - 10.2.11 Réfection en maçonnerie du gymnase (mur sud) – Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 10.05.10-10.2.11).
 - 10.2.12 Égout, travaux d'architecture et raccordement au réseau pluvial - École Dr-Alexis-Bouthillier (document RM 10.05.10-10.2.12).
 - 10.2.13 Drainage et réaménagement du stationnement - École du Petit Clocher (document RM 10.05.10-10.2.13).
 - 10.2.14 Acquisition de commutateurs TIC (document RM 10.05.10-10.2.14).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14 - Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 12 AVRIL 2010 (document SG 10.05.10-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 12 avril 2010 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 10.05.10
002

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 12 avril 2010 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 12 avril 2010.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De monsieur Cédric Beauregard, attaché politique de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la correspondance du 24 mars dernier, dans laquelle le Conseil des commissaires lui fait part de certains commentaires eu égard au projet de règlement du Régime pédagogique, de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

04.2.2 De madame Gaétane Lapointe, secrétaire de madame Marie Bouillé, députée d'Iberville : accusé de réception des commentaires émis par le Conseil des commissaires, eu égard aux modifications proposées au Régime pédagogique, de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

04.2.3 De monsieur Roger Pedneault, directeur régional de la Montérégie au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception du rapport annuel 2008-2009 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

04.2.4 De madame Gaétane Lapointe, secrétaire de madame Marie Bouillé, députée d'Iberville : accusé de réception de l'extrait du procès-verbal du Conseil des commissaires concernant la révision des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibre optique.

04.2.5 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique – Première phase – Aucune autorisation accordée à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

04.2.6 De monsieur Daniel de Brouwer, responsable du bureau du député de Chambly, monsieur Bertrand St-Arnaud : Accusé de réception de la résolution HR 10.03.08.10 (Modifications apportées au *Régime pédagogique de l'Éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*) et de la résolution HR 10.03.08-011 (*Régime pédagogique de l'Éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire – Périodes de spécialités au préscolaire*).

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 12 avril 2010.

04.4 POLITIQUE LOCALE DE GESTION (document DG 10.05.10-04.4)

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées relativement au projet de Politique locale de gestion;

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'adopter la politique locale de gestion telle que déposée et présentée par madame Claude Boivin, directrice générale, sous la cote DG 10.05.10-04.4.

Adopté à l'unanimité.

**04.5 NOMINATION AU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES AUX JEUNES
(document séance tenante : DG 10.05.10-04.5)**

Considérant la recommandation de la directrice générale;

**HR 10.05.10
004**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que madame Nathalie Ménard soit nommée au poste de directrice adjointe au Service des ressources éducatives aux jeunes, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2010.

Adopté à l'unanimité.

**04.6 ENGAGEMENT AU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES AUX JEUNES
(document séance tenante : DG 10.05.10-04.6)**

**HR 10.05.10
005**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que sur recommandation du comité de sélection, madame Nathalie Rousseau, soit engagée au poste de coordonnatrice au Service des ressources éducatives aux jeunes, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2010.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, madame Nathalie Rousseau soit soumise à une période de probation d'un an.

Adopté à l'unanimité.

04.7 PROJET DE CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES (document SG 10.05.10-04.7)

Ce point a été retiré.

04.8 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE – RENOUVELLEMENT DE L’AFFILIATION ET NOMINATION D’UN DÉLÉGUÉ (document SG 10.05.10-04.8)

**HR 10.05.10
006**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières renouvelle son adhésion à l'organisme Loisir et Sport Montérégie pour l'année 2010-2011;

De déléguer monsieur Yvon Pineault, membre du Conseil des commissaires pour agir à titre de délégué de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, auprès dudit organisme.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
007

Il est proposé par madame Marlène Blais :

De déléguer madame Lynda Tessier, membre du Conseil des commissaires pour agir à titre de délégué substitut de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, auprès de l'organisme Loisir et Sport Montérégie.

Adopté à l'unanimité.

04.9 EXPULSION D'UN ÉLÈVE DES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE
(document séance tenante)

Ce point a été retiré.

04.10 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS OCCASIONNÉS PAR LA
GESTION DE LA PANDÉMIE DE GRIPPE H1N1 (document SG 10.05.10-04.10)

Considérant la situation de pandémie de grippe H1N1 vécue au courant de l'automne 2009 sur l'ensemble du territoire de la province de Québec;

Considérant que les commissions scolaires du Québec ont contribué à la campagne de prévention et à la gestion des opérations liées à la pandémie de grippe H1N1;

Considérant les coûts supplémentaires engagés en rémunération et les frais de fonctionnement encourus par les commissions scolaires, dans le contexte de cette pandémie de grippe;

Considérant la situation financière précaire de plusieurs commissions scolaires et des obligations qu'elles doivent assumer en lien avec l'ensemble des services offerts aux élèves;

Considérant que le ministère de la Sécurité publique a demandé à tous les ministères et les organismes de comptabiliser les coûts relatifs à ce dossier;

HR 10.05.10
008

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De demander au gouvernement du Québec et plus particulièrement à madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de rembourser à l'ensemble des commissions scolaires du Québec les coûts supplémentaires engagés en rémunération et les frais de fonctionnement encourus dans le contexte de la pandémie de grippe H1N1, et ce, afin que toutes les sommes octroyées aux commissions scolaires soient utilisées pour dispenser les services offerts aux élèves de son territoire.

Que copie de cette résolution soit acheminée à la ministre et au directeur général du financement et de l'équipement de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au porte parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, à l'ensemble des députés de la région et à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Adopté à l'unanimité.

06.1 PROGRAMME « FABRICATION DE MOULES » ASP 5249 - RETRAIT À LA
CARTE DES PROGRAMMES OFFERTS PAR L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE
MÉTIERS (document SREAFP 10.05.10-06.1)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est autorisée à dispenser le programme « Fabrication de moules - ASP 5249 » ;

Considérant que depuis l'année scolaire 2002-2003, aucun groupe n'a été formé à notre commission scolaire dans ce programme, en raison d'un manque suffisant d'inscriptions ;

Considérant les multiples démarches infructueuses entreprises auprès des différents partenaires, afin de susciter l'intérêt d'élèves ou d'entreprises à bénéficier dudit programme ;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières accepte de ne plus offrir ce programme ;

HR 10.05.10
009

Il est proposé par madame Magda Farès :

De demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport que le programme « Fabrication de moules - ASP 5249 » soit retiré de la Carte des options de la formation professionnelle en Montérégie pour notre commission scolaire, soit la Commission scolaire des Hautes-Rivières et ainsi pouvoir disposer du matériel, équipement, outillage liés à ce programme de formation professionnelle.

Adopté à l'unanimité.

08.1 DÉMISSION (document RH 10.05.10-08.1)

HR 10.05.10
010

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Nancy Lapointe, enseignante à l'école Beaulieu, soit acceptée à compter du 9 avril 2010.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉ SANS TRAITEMENT (document RH 10.05.10-08.2)

Considérant le motif « études »,

HR 10.05.10
011

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'un congé sans traitement équivalent à sept virgule un pour cent (7,1 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 5 mai 2010 au 21 juin 2010 inclusivement, soit accordé à madame Johanne Boulais, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville).

Adopté à l'unanimité.

08.3 ENGAGEMENTS (document RH 10.05.10-08.3 et document séance tenante RH 10.05.10-08.3)

HR 10.05.10
012

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Judith Alain soit engagée pour un poste régulier à temps plein de 35 heures par semaine de conseillère en orientation à l'école Beaulieu, et ce, à compter du 26 avril 2010.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
013

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Mélanie Filion soit engagée pour un poste régulier à temps plein de 35 heures par semaine de conseillère pédagogique en français au Service des ressources éducatives aux jeunes, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2010.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
014

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Chantale Mercier soit engagée pour un poste régulier à temps plein de 35 heures par semaine de conseillère pédagogique en français au Service des ressources éducatives aux jeunes, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2010.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
015

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Annie St-Pierre soit engagée pour un poste régulier à temps plein de 35 heures par semaine de conseillère pédagogique en français au Service des ressources éducatives aux jeunes, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2010.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
016

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Pierre Robert soit engagé pour un poste régulier d'enseignant en français et soit affecté au Centre La Relance, et ce, à compter du 26 août 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
017

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que sur recommandation de la directrice générale, madame Martine Bergeron soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en transport scolaire au Service des ressources matérielles, et ce, à compter du 17 mai 2010.

Adopté à l'unanimité.

**08.4 AVIS DE NON-RENGAGEMENT ET DE MISE EN DISPONIBILITÉ (document
séance tenante : 10.05.10-08.4)**

Considérant l'organisation scolaire projetée pour 2010-2011,

HR 10.05.10
018

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que les enseignants suivants soient non-rengagés pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2010 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Brousseau Louise	01 – Adaptation scolaire	Affectation bassin
Archambault Geneviève	01 – Adaptation scolaire	Affectation bassin
Santerre Bruno	01 – Adaptation scolaire	Affectation bassin
Grenier Julie	01 – Adaptation scolaire	Affectation bassin
Bonneau Ginette	01 – Adaptation scolaire	Affectation bassin
St-Louis Geneviève	01 – Adaptation scolaire	Affectation bassin
Gagnon Nathalie	01 – Adaptation scolaire	Affectation bassin
Fontaine Marie-Pier	04 - Anglais, langue seconde	Sacré-Cœur (secteur Iberville)
Porlier Nathalino	06 – Musique	Notre-Dame-de-Fatima
Lussier Jocelyn	Spécialité 17	École professionnelle de Métiers

Adopté à l'unanimité.

Considérant l'organisation scolaire projetée pour 2010-2011,

HR 10.05.10
019

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que les enseignants suivants soient mis en disponibilité pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2010 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Gay Stéphanie	5 - Éducation physique et à la santé	Providence
Nadeau Julie	5 - Éducation physique et à la santé	Saint-Joseph, Lacolle
Fortier Alexandre	5 – Éducation physique et à la santé	Joseph-Amédée-Bélanger
Laliberté Bruno	5 – Éducation physique et à la santé	Notre-Dame-du-Sourire
Jean Caroline	8 – Anglais, langue seconde	Marguerite-Bourgeois
Côté Nathalie	8 – Anglais, langue seconde	Dr-Alexis-Bouthillier
Croteau Annie	8 – Anglais, langue seconde	Dr-Alexis-Bouthillier
Laporte Vincent	8 – Anglais, langue seconde	Beaulieu
Kucharski Annie	8 – Anglais, langue seconde	Beaulieu
Tanguay Bernard Jr	8 – Anglais, langue seconde	Félix-Gabriel-Marchand
Gourdes Nécia	8 – Anglais, langue seconde	Dr-Alexis-Bouthillier
Dumouchel Patrice	9 – Éducation physique et à la santé	Polyvalente Marcel-Landry
Leboeuf Marc	9 – Éducation physique et à la santé	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Stevanovic Mirko	9 – Éducation physique et à la santé	Dr-Alexis-Bouthillier
Faucher Kim	9 – Éducation physique et à la santé	Marguerite-Bourgeois
Lafleur Patrick	9 – Éducation physique et à la santé	Beaulieu
Neault Louise	10 – Musique	Polyvalente Marcel-Landry

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Mailhot Marlyne	10 – Musique	Marguerite-Bourgeois
Thibodeau Annie	11 – Arts plastiques	Polyvalente Marcel-Landry
Picotte Isabelle	11 – Arts plastiques	Félix-Gabriel-Marchand
Valton Marie-Pierre	11 – Arts plastiques	Mgr-Euclide-Théberge
Archambeault Lucie	12 – Français	Dr-Alexis-Bouthillier
Boivin Hugues	12 – Français	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Lorrain Mélanie	12 – Français	Marguerite-Bourgeois
Rivard Denis	12 – Français	Marguerite-Bourgeois
Moreau Frédéric	12 – Français	Mgr-Euclide-Théberge
Breton Mélanie	12 – Français	Paul-Germain-Ostiguy
Sansoucy Sonia	12 – Français	Félix-Gabriel-Marchand
Goyette Karine	12 – Français	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Fontaine Nathalie	12 – Français	Beaulieu
Petelle Magalie	12 – Français	Beaulieu
Sylvestre Pascal	12 – Français	Mgr-Euclide-Théberge
Royer Marie-Soleil	12 – Français	Mgr-Euclide-Théberge
Languedoc Patrick	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Saint-Amand Ian	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Roy Sandra	13 – Sciences et mathématiques	Dr-Alexis-Bouthillier
Avon Sébastien	13 – Sciences et mathématiques	Mgr-Euclide-Théberge
Derly-Téton Fanny	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Dumont Martine	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Côté Stéphanie	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
White Peter	13 – Sciences et mathématiques	Mgr-Euclide-Théberge
Mc Nulty Pascale	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Létourneau Mélanie	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Huard Vincent	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
St-Pierre Caroline	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Savoie Johanne	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Méthé Karine	13 – Sciences et mathématiques	Beaulieu
St-Pierre Julie	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Turcotte Chantale	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Plamondon Nancy	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Des Becquets Caroline	14 – Enseignement moral et religieux	Mgr-Euclide-Théberge

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Jacques Sylvain	14 – Enseignement moral et religieux	Mgr-Euclide-Théberge
St-Onge Valérie	14 – Enseignement moral et religieux	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Houde Milène	14 – Enseignement moral et religieux	Dr-Alexis-Bouthillier
Lalanne Jean-Philippe	14 – Enseignement moral et religieux	Affectation-bassin
Guay Stéphanie	17 – Sciences humaines	Polyvalente Marcel-Landry
Lamoureux Isabelle	17 – Sciences humaines	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Payeur Mireille	17 – Sciences humaines	Polyvalente Marcel-Landry
Morneau Andréanne	17 – Sciences humaines	Paul-Germain-Ostiguy
Gosselin Valérie	17 – Sciences humaines	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Labrecque Mathieu	17 – Sciences humaines	Dr-Alexis-Bouthillier
Dupasquier Patrick	17 – Sciences humaines	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Michaud Guy	17 – Sciences humaines	Dr-Alexis-Bouthillier
Patenaude Julie	17 – Sciences humaines	Beaulieu

Adopté à l'unanimité.

08.5 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2010-2011
(document RH 10.05.10-08.5)

HR 10.05.10
020

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année 2010-2011 avec les modifications suivantes apportées au plan 2009-2010 :

POSTES ABOLIS

- Poste de technicien en documentation (35 heures/semaine) à l'école Paul-Germain-Ostiguy, pour le motif modification des services spécifiques à rendre.
- Poste d'ouvrier d'entretien, classe II (19,38 heures/semaine) à l'école Saint-Joseph, Lacolle, pour les motifs réaménagement de la structure administrative et réduction des services spécifiques à rendre.

POSTES CRÉÉS

- Poste d'agent de bureau, classe I (35 heures/semaine) à l'École professionnelle de Métiers (budget école).

Adopté à l'unanimité.

08.6 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL POUR L'ANNÉE 2010-2011 (document RH 10.05.10-08.6)

HR 10.05.10
021

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel, pour l'année 2010-2011 avec les modifications suivantes apportées au plan 2009-2010 :

POSTES ABOLIS :

- Poste de conseiller en orientation (24,5 heures/semaine) au Service des ressources éducatives aux jeunes et à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, pour le motif diminution de clientèle.
- Poste de psychologue (35 heures/semaine), pour le motif diminution de clientèle.

POSTES CRÉÉS :

- 3 postes de conseiller pédagogique (35 heures/semaine) au Service des ressources éducatives aux jeunes.
- Poste de conseiller en orientation (17,5 heures/semaine) à l'école Dr-Alexis-Bouthillier.
- Poste de conseiller pédagogique (35 heures/semaine) à l'École professionnelle de Métiers (budget école).
- Poste de psychologue (28 heures/semaine).

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 7 AVRIL 2010 (document RF 2010-05-10 09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 7 avril 2010 pour un montant de 3 308 811,14 \$, vérifiée par madame Lynda Tessier (document RF 2010-05-10 09.1)

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 21 AVRIL 2010 (document RF 2010-05-10 09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 21 avril 2010 pour un montant de 5 490 304,03 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2010-05-10 09.2).

10.1 POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES (document RM 10.05.10-10.1)

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées relativement au projet de Politique d'acquisition de biens et de services;

HR 10.05.10
022

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter la politique d'acquisition de biens et de services telle que déposée et présentée par monsieur Marcel Landry, sous la cote RM 10.05.10-10.1.

Adopté à l'unanimité.

10.2 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.2.1 RÉAMÉNAGEMENT DES SALLES DE TOILETTES - ÉCOLE HAMEL (document RM 10.05.10-10.2.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
023

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour le réaménagement des salles de toilettes à l'école Hamel, au montant de 184 000,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au Directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.2.2 RÉAMÉNAGEMENT DES SALLES DE TOILETTES - POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 10.05.10-10.2.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
024

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour le réaménagement des salles de toilettes à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 229 900,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au Directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.2.3 RÉFECTION DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE - ÉCOLE SAINT-GÉRARD (document RM 10.05.10-10.2.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
025

Il est proposé par madame Marlène Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Serge Chabot & Fils Inc., le contrat pour la réfection des appareils d'éclairage à l'école Saint-Gérard, au montant de 23 440,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au Directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.2.4 NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION (4 ÉCOLES) (document RM 10.05.10-10.2.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
026

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Derko Limitée, le contrat pour le nettoyage des conduits de ventilation des écoles Des Prés-Verts, Marie-Rivier, Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) et Saint-Vincent au montant 49 136,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au Directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.2.5 AJOUT D'UNE CHAUDIÈRE - ÉCOLE DE RICHELIEU (ÉDIFICE CURÉ-MARTEL) (document RM 10.05.10-10.2.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
027

Il est proposé par monsieur Jacques Darce :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Lucien Charbonneau Ltée, le contrat pour l'ajout d'une chaudière à l'école de Richelieu (Édifice Curé-Martel) au montant 96 400,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au Directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.2.6 REPLACEMENT D'UNE UNITÉ MÉCANIQUE CVC – CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LA RELANCE (document RM 10.05.10-10.2.6)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
028

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, R.B.L. Ventilation Inc., le contrat pour le remplacement d'une unité mécanique CVC, au Centre d'éducation des adultes La Relance, au montant de 71 500,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au Directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.2.7 REPLACEMENT D'UNE CHAUDIÈRE - ÉCOLE FÉLIX-GABRIEL-MARCHAND
(document RM 10.05.10-10.2.7)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
029

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Lucien Charbonneau Ltée, le contrat pour le remplacement d'une chaudière à l'école Félix-Gabriel-Marchand, au montant de 61 900,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au Directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.2.8 AJOUT D'UNE CHAUDIÈRE D'APPOINT - ÉCOLE POINTE-OLIVIER (document RM 10.05.10-10.2.8)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
030

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Plomberie Carillon Inc., le contrat pour l'ajout d'une chaudière d'appoint à l'école Pointe-Olivier, au montant de 79 500,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au Directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.2.9 RÉFECTION VESTIAIRES/GYMNASE ET TRAVAUX DIVERS – POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 10.05.10-10.2.9)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
031

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère inc., le contrat pour la réfection vestiaires/gymnase et travaux divers à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 77 350,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au Directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.2.10 RÉFECTION DU RÉSEAU D'AQUEDUC EN PROTECTION INCENDIE – POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 10.05.10-10.2.10)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
032

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction M. Morin Inc., le contrat pour la réfection du réseau d'aqueduc en protection incendie à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 93 659,00 \$, selon l'option « B » (taxes en sus).

De déléguer au Directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.2.11 RÉFECTION EN MAÇONNERIE DU GYMNASSE (MUR SUD) – POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 10.05.10-10.2.11)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
033

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la réfection en maçonnerie du gymnase (mur sud) à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 143 940,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au Directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.2.12 ÉGOUT, TRAVAUX D'ARCHITECTURE ET RACCORDEMENT AU RÉSEAU PLUVIAL - ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER (document RM 10.05.10-10.2.12)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
034

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, B. Frégeau & Fils Inc., le contrat pour la séparation du réseau d'égout unitaire avec modification de la plomberie intérieure, travaux d'architecture et raccordement au réseau pluvial extérieur à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, au montant 197 945,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au Directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.2.13 DRAINAGE ET RÉAMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT - ÉCOLE DU PETIT CLOCHER (document RM 10.05.10-10.2.13)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
035

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Pavage Daudi Ltée, le contrat pour le drainage et réaménagement du stationnement à l'école du Petit Clocher, au montant de 110 746,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au Directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.2.14 ACQUISITION DE COMMUTATEURS TIC (document RM 10.05.10-10.2.14)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.05.10
036

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Société Telus Communication, le contrat d'acquisition de commutateurs, au montant de 38 900,60 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté mentionne que lors de la dernière rencontre des membres du Comité de parents, ils ont notamment procéder à la consultation relative au dossier de la révision des secteurs scolaires. Ils ont aussi discuté du dossier en lien avec les services alimentaires.

La prochaine rencontre se tiendra le 1^{er} juin prochain.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 10.05.10
037

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que des félicitations soient adressées à madame Johanne Lefebvre et monsieur Claude Roy, enseignants en musique à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, ainsi qu'à tous les élèves du 1^{er} secondaire au 5^{ème} secondaire qui ont participé au concert de fin d'année, offert le 8 mai dernier à l'auditorium de l'école.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
038

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que des félicitations soient adressées aux membres du comité organisateur du Tournoi Pierre-Larose, soient mesdames Jacqueline Greffe, Lynda Guérin, Brigitte Guillotte, Sophie Poirier, Josée Richard, Monique Toupin et Sophie Tremblay ainsi que messieurs Robert Bélanger, Jean-Pierre Béliveau, Daniel Désormiers, Benoît Lambert, Sylvain Ménard et Patrick Morrier, pour leur généreuse implication et leur précieux dévouement.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
039

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à madame Annick Lorain, enseignante de sciences à l'école Beaulieu, pour la qualité de son travail, lequel lui a notamment valu une bourse remise, dans le cadre du concours « Coup de cœur Virginie » de Radio-Canada.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
040

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Que des félicitations soient adressées à madame Jenifer St-Hilaire, élève à l'École professionnelle de Métiers, qui a remporté la médaille de bronze aux Olympiades provinciales en formation professionnelle et technique, dans la catégorie « Électricité ». Madame St-Hilaire se rendra maintenant au concours pan-canadien à Waterloo, le 20 mai prochain.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
041

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Magali Dallaire, enseignante à l'école Crevier, ainsi qu'à ses élèves qui, avec leur projet « *Cuisinons ensemble !* », ont remporté le prix *Coup de cœur*, décerné par le jury régional, dans le cadre du concours québécois en entrepreneuriat, volet local.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
042

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Stéphanie Côté, enseignante à l'école Marguerite-Bourgeoys, ainsi qu'à ses élèves qui, avec leur projet « *Une cour d'école plus verte!* », ont remporté le prix du 2^{ième} cycle du secondaire, dans le cadre du concours québécois en entrepreneuriat, volet local.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
043

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Pierre Pagé, enseignant à l'École professionnelle de Métiers, qui a accompagné madame Jenifer St-Hilaire à travers les

concours auxquels elle a participé. Monsieur Pagé a agi auprès de madame St-Hilaire comme un véritable coach.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
044

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Anthony Fortin, élève à l'école Beaulieu, qui a remporté le concours d'essai littéraire du district Centre-du-Québec, lequel lui a valu une bourse de 2 500 \$.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
045

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Mélissa Moreau, enseignante à l'école Beaulieu, ainsi qu'à tous les élèves qui ont participé au concert de fin d'année, offert le 28 avril dernier au Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.05.10
046

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Ginette Routhier et Nathalie Bourgea, enseignantes au Centre d'éducation des adultes La Relance, qui avec leur projet « *La poésie qui fait du bien* » ont été récompensé par la Fédération des commissions scolaires du Québec. Le Conseil des commissaires est fier de reconnaître le travail et l'engagement de ces enseignantes qui ont fait vivre un projet porteur à leurs élèves adultes.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 10.05.10
047

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL